

À l'attention de la Présidence de la
Commission du Parlement européen
de l'agriculture et du développement rural

05/05/2020

Lettre conjointe

Le secteur sylvicole européen doit faire partie intégrante du futur plan de relance européen post-Covid-19

Chers membres de la Présidence de la commission de l'agriculture et du développement rural,

L'épidémie et la propagation du Covid-19 ont un impact majeur sur les forêts et le secteur sylvicole dans un nombre croissant de régions d'Europe. Dans le contexte des discussions en cours au sujet du plan de relance de l'UE et du Pacte vert européen, nous souhaitons vous faire part des inquiétudes des propriétaires et gestionnaires forestiers par rapport à la situation actuelle. Nous aimerions également vous présenter les raisons pour lesquelles le secteur sylvicole devrait clairement être inclus au sein du plan de relance européen.

Ces dernières années, le secteur sylvicole européen a gravement souffert des effets d'éléments néfastes liés au changement climatique¹. Depuis 2018 au moins, les forêts ont été la cible d'attaques persistantes et intenses émanant d'agents nocifs, biotiques ou abiotiques. Les forêts, quelle que soit leur composition, souffrent de pénuries d'eau qui les affaiblissent et mènent à des dégâts indirects infligés par des insectes, des champignons et diverses maladies.

Le stress permanent causé par ces effets néfastes provoque un déclin soudain et marqué du peuplement forestier et déstabilise la production de bois ainsi que d'autres fonctions telles que les activités hydrologiques, anti-érosion, hygiéniques et de loisir. Le déclin du peuplement forestier s'accélère chaque année. Les gestionnaires de forêts de toute l'Europe vont inévitablement devoir agir pour freiner le déclin et la dégradation des écosystèmes

¹ [Le dépérissement des forêts européennes et des mesures pour y remédier](#)

forestiers. Il est essentiel d'assurer la continuité de la régénération des forêts sur de vastes zones affectées par ces problèmes et, surtout, d'adopter des mesures d'adaptation efficaces afin d'éviter ces dégâts à l'avenir.

Certaines infestations de pathogènes en particulier (scolyte du conifère, maladie fongique du frêne, punaises réticulées invasives du chêne, plantes invasives, etc.) ont causé d'importants dégâts économiques et environnementaux pour des propriétaires et gestionnaires forestiers dans de nombreux États membres. Cette tendance semble s'inscrire dans la durée.

Les propriétaires et gestionnaires forestiers ont adopté une démarche responsable pour s'adapter aux conséquences des épidémies de pathogènes et aux catastrophes naturelles récurrentes, et pour les atténuer. Ils investissent largement afin de maintenir le bon fonctionnement des forêts. Dans de nombreux cas, à cause de cette situation désastreuse, les revenus générés par ces fonctions sylvicoles dépassent les revenus issus de la récolte du bois. Il faudra aux propriétaires forestiers individuels et aux entreprises des décennies pour surmonter les profondes conséquences des désastres de ces cinq dernières années.

Ces dernières semaines, alors que l'Europe était paralysée par le Covid-19, de nombreuses régions de l'UE ont à nouveau subi une grave sécheresse ainsi que des feux de forêts de grande ampleur.

Ainsi, la crise du Covid-19 est survenue alors que le secteur sylvicole se trouvait déjà en difficulté dans plusieurs pays de l'UE. Cela pourrait avoir de profondes répercussions à court et moyen terme, non seulement pour les propriétaires et gestionnaires forestiers, mais également pour la filière bois dans son ensemble.

Dans la plupart des États membres, l'épidémie de Covid-19 a mené à un ralentissement des opérations de gestion des forêts, à cause des mesures de confinement imposées. Les conséquences immédiates pour les propriétaires et gestionnaires forestiers proviennent en premier lieu du déclin continu du nombre de débouchés pour le bois et des ventes au sein des chaînes d'approvisionnement interrompues. Les scieries, en particulier, sont durement touchées étant donné la chute drastique des activités de construction et de production de mobilier et de panneaux. Les activités dans les domaines du papier graphique et de l'énergie tirée du bois ont également ralenti. De manière générale, les industries tournées vers l'exportation observent un ralentissement de la demande au sein de l'UE. Les contractants sylvicoles rencontrent également des difficultés liées à la fermeture du secteur industriel. Ces facteurs viennent s'ajouter aux catastrophes déjà subies par les forêts et mènent à un effondrement des marchés et des prix, et présentent des risques élevés pour la santé et la résilience des forêts. Cette situation et les mesures prises pour y remédier, y compris l'adaptation au changement climatique, affecteront la viabilité économique du secteur sylvicole.

Ces dernières semaines, l'émergence de maladies infectieuses telles que les coronavirus a fait l'objet de discussions en lien avec la destruction de la nature, la perte de biodiversité et la déforestation. Il s'agit en effet de questions à l'échelle mondiale, et l'UE peut compter sur son remarquable secteur sylvicole, en tant que premier gardien de la biodiversité et porté par des acteurs responsables et engagés, pour proposer des solutions globales.

Le secteur sylvicole européen fournit à la société de nombreux services écosystémiques, qu'ils soient économiques, climatiques, environnementaux ou sociétaux. La gestion durable des forêts offre trois bénéfices climatiques principaux : la séquestration du CO₂ au sein de forêts résilientes et en pleine croissance ; le stockage du carbone dans le bois et les produits ligneux ; une matière première renouvelable et respectueuse du climat qui remplace les matériaux énergivores et les énergies fossiles. En ce qui concerne l'environnement, la conservation de la

nature fait partie intégrante des engagements et du travail quotidien des propriétaires et gestionnaires forestiers de l'UE.

Le secteur sylvicole européen, qui représente 500 000 emplois, doit être considéré comme un élément central de la solution dans la relance verte et pour atteindre les objectifs du Pacte vert européen. Il est donc extrêmement important que le plan de relance de l'UE et le cadre financier pluriannuel reconnaissent à sa juste valeur le secteur sylvicole et le soutiennent.

L'UE et les États membres doivent faire montre d'un engagement politique fort en permettant d'allouer des fonds pour des investissements dans la gestion durable des forêts européennes, quel qu'en soit le type de propriété. Ces investissements devraient s'orienter vers : la régénération et la résilience forestières ; le maintien de la biodiversité au sein des écosystèmes forestiers ; la rétention d'eau ; le renforcement de l'utilisation de matériaux issus du bois dans la bio-économie circulaire ; l'amélioration de la sécurité des travailleurs et l'éducation et les connaissances de la future main-d'œuvre.

Il faut avant tout un budget solide et adapté pour la PAC, au moins équivalent à celui prévu pour la PAC dans le cadre financier pluriannuel actuel. Ce budget doit être combiné avec d'autres outils et mesures afin d'encourager la poursuite ou la reprise des activités de gestion durable des forêts, et de stimuler les investissements et l'innovation nécessaires à la relance du secteur.

Le secteur sylvicole est essentiel pour faire du Pacte vert une réalité et pour bâtir une Europe post-Covid-19 tournée vers l'avenir. Nous espérons que ce rôle vital sera reconnu et pris en considération comme il se doit dans les futures décisions européennes, en particulier dans le cadre de la nouvelle Stratégie de l'UE pour les forêts post-2020.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à nos préoccupations et restons à votre disposition au cas où vous souhaiteriez de plus amples informations.

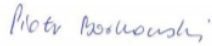
Sincères salutations,



Jérôme Roche
Secretary General of European
Organisation of Agricultural, Rural
and Forestry Contractors – CEETTAR



Pekka Pesonen
Secretary General of European Farmers
and Agri-Cooperatives – COPA and COGECA



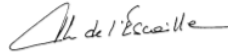
Piotr Borkowski
Executive Director of European
State Forest Association – EUSTAFOR



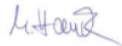
Leire Salaberria
Managing Director of Union of Foresters
of Southern Europe – USSE



Fanny-Pomme Langue
Secretary General of Confederation
of European Forest Owners - CEPF



Thierry De L'Escaille
Secretary General of European
Landowners' Organisation – ELO



Maximilian Hauck
Technical Consultant of European
Federation of Forest-Owning
Communities – FECOF